

43^e MARCHÉ aux PUCES PHOTOGRAPHIQUE

FORMULE DE RÉSERVATION

Le dimanche 2 novembre 2008

10 h à 15 h

www.montrealcamrershaw.com

Pour assurer le succès de notre prochaine exposition, j'aimerais que vous **reservez et payez** pour vos tables **dès que possible**, mais pas plus tard que **le 20 octobre 2008**. Ceci est dû au fait que nous avons eu des réservations et des annulations à la dernière minute dans les années précédentes. Pour simplifier le processus, nous acceptons les paiements avec Paypal (à l'ordre de sol@therangefinder.com). S.V.P. Veuillez bien respecter cette demande.

Je veux réserver _____ table(s) (72 pouces x 30 pouces) au coût de 50\$ chacune, pour ce 43^e Marché aux Puces Photographique, le dimanche 2 novembre 2008, entre 10 h et 15 h, au Holiday Inn, 6700, route Transcanadienne, Pointe-Claire (Québec).

L'exposant s'engage également à être en opération à sa table pour toute la durée de l'exposition, spécifiquement entre 10 h et 15 h. Seulement 1 assistant(e) par table est permis (Ajoutez 20\$ pour chaque assistant additionnel). S.V.P. jetez toutes vos ordures et boîtes dans les poubelles fournis.

Installation : entre 8 h et 10 h.

Notez Bien : Aucune nourriture apportée de l'extérieur n'est autorisée dans l'exposition. Pour votre utilité, il y a un restaurant sur place.

S.V.P. **Completez cette formulaire et retournez le avec votre paiement, aussi tôt que possible** pour garantir votre réservation. Nous acceptons PAYPAL (à l'ordre de sol@therangefinder.com).

Nom de l'exposant : _____

Nom de l'assistant : (un seul par table) _____

Adresse de l'exposant : _____

N° de téléphone : _____

Courriel : _____

Plus de renseignements : Solomon Hadeff
1751, rue Richardson, bureau 5505
Montréal (Québec) H3K 1G6
Tél : (514) 938-1860
Courriel : sol@therangefinder.com
www.montrealcamerashaw.com

L'exposant s'engage à exposer son matériel à ses propres risques et s'engage également à assurer sa marchandise, si nécessaire, contre le feu, le vol et/ou tout autre dommage pour lesquels il dégage de toute responsabilité les organisateurs, et ce, pendant et après les heures d'exposition. L'exposant renonce à toute action et/ou réclamation contre les organisateurs pour tout dommage et/ou perte de ses biens ou tout autre dommage ou blessure corporelle résultant de sa participation à l'exposition, tant pour lui-même, ses employés, préposés ou tout autre membre de sa famille. L'exposant s'engage également à indemniser les organisateurs et les tenir quitte de toute réclamation et/ou poursuite de toutes sortes qu'ils pourraient subir ou dont ils peuvent devenir responsables résultant de toute faute et/ou négligence, défaut de l'exposant, de l'un de ses employés et/ou préposés.

Signature: _____ Date: _____ Montant Inclus : _____ \$